



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Tourisme

**Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne**  
Ministre délégué chargé du Tourisme,  
des Français de l'étranger et de la  
Francophonie et des Petites et  
Moyennes Entreprises

Ministère de l'Europe et des Affaires  
étrangères  
27 rue de la Convention,  
75732 Cedex 15 PARIS

Lyon, le 13 janvier 2022

**Objet :** situation économique alarmante des centres de vacances

Monsieur le Ministre,

Auvergne Rhône Alpes Tourisme œuvre de longue date en faveur de la découverte des territoires par les jeunes de notre région. Le bienfait des séjours collectifs, élément indispensable et fondamental dans la construction du jeune citoyen, est reconnu par tous. Pour que chaque enfant puisse partir en classes de découverte et en colos, il nous faut pouvoir maintenir sur tous nos territoires des centres de vacances en activité et nous appuyer les compétences et savoir-faire de leurs équipes.

Depuis mars 2020, l'économie des centres de vacances est particulièrement malmenée et fragilisée, on ne compte plus les nombreux mois où ils n'ont pu accueillir leur public. Ils se sont pour beaucoup adaptés, été forces de propositions constructives et mis en œuvre des protocoles d'accueil, rigoureux, intégrant pleinement les contraintes sanitaires et les gestes barrières. Ils ont renforcé la formation sur ce sujet de leur personnel.

La crise sanitaire perdurant, de nombreux séjours n'ont pu être mis en œuvre ces derniers mois. Cela a inévitablement pénalisé les projets élaborés par les enseignants et les dynamiques positives qui y sont associées.

La saison d'hiver 2021/2022 a débuté sous les meilleurs auspices avec de bons taux de réservation et des projets de classes de découverte et de colos nombreux.

Mais force est de constater que depuis le début de l'année, au regard des évolutions récentes de la crise sanitaire, des annulations nombreuses sont à déplorer. De nouveau les centres de vacances se retrouvent confrontés à une situation extrêmement difficile : des plannings qui se vident mais des salariés embauchés, des prestataires d'activités réservés, des commandes effectuées, etc.

**SIEGE SOCIAL**  
11 BIS QUAI PERRACHE  
69002 LYON - FRANCE

**SITE DE CLERMONT-FERRAND**  
59 BOULEVARD LEON JOUHAUX  
CS 90706  
63050 CLERMONT-FERRAND  
CEDEX 2 - FRANCE  
TEL +33 (0)4 73 29 49 49

N° SIREN 824 423  
TVA intracommunautaire  
FR72 824 433 866



Mais malgré ce contexte, des enseignants maintiennent leur projet de départ en classe de découverte, et des collectivités, des associations, leurs projets de séjours en colos.

Je voudrais vous assurer de la volonté de l'ensemble des centres de vacances de la région de rester ouverts, d'accueillir des séjours en toute responsabilité et en intégrant des protocoles sanitaires exemplaires, dans l'intérêt des enfants et en partenariat avec l'Education Nationale. Et ce, même si la rentabilité n'est pas au rdv, si leur chiffre d'affaires est fortement dégradé.

Nous avons la nécessité pour toutes les raisons liées au bienfait des séjours collectifs, mais aussi pour le développement de nos économies locales, de garder sur nos territoires des centres de vacances en activité.

Pour cela nous devons les accompagner efficacement dans la traversée de cette période extrêmement compliquée et cela passe par le maintien des aides d'Etat spécifiques dès 25% de baisse de leur chiffre d'affaires (modèle économique spécifique, marge réduite).

Nous vous sollicitons pour acter notamment :

- la poursuite du chômage partiel,
- le report des remboursements PGE (confirmer étalement sur 10 ans et souplesse des critères),
- réactiver les aides sur les coûts fixes pour janvier 2022 (et en prévision sur la saison hivernale),
- d'étudier la possibilité de garder les acomptes versés et de proposer des reports de séjours sur l'année N+1

Je comprends les craintes qui peuvent se faire jour à la connaissance des dernières évolutions sanitaires. Cependant, il nous faut rappeler les efforts des protocoles mis en œuvre et rassurer de manière objective ceux qui souhaitent maintenir leurs séjours.

Les centres de vacances ont également besoin d'un relai de communication positive. Je me déplacerai dans les prochains jours à la rencontre d'enseignants qui sont présents sur notre territoire et ont maintenu leur départ en classes de découverte dans l'un de nos centres de vacances.

Je serais très honoré si vous acceptiez de vous joindre à nous à cette occasion.

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Fabrice PANNEKOUCKE  
Président de Auvergne Rhône-Alpes  
Tourisme  
Conseiller régional

**SIEGE SOCIAL**

11 BIS QUAI PERRACHE  
69002 LYON – FRANCE

**SITE DE CLERMONT-FERRAND**

59 BOULEVARD LEON JOUHAUX  
CS 90706  
63050 CLERMONT-FERRAND  
CEDEX 2 – FRANCE  
TEL +33 (0)4 73 29 49 49

N° SIREN 824 423

TVA intracommunautaire  
FR72 824 433 866